

Nombre de
Membres en
Exercice
15

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

Présents
12

SEANCE DU 11 MARS 2026

Votants
12

L'an deux mil vingt six, le onze mars
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

Date de la
Convocation
03/03/2026

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SOUQUE Philippe,
VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, SABOT Norbert.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2026/02/01

Taux d'imposition 2026

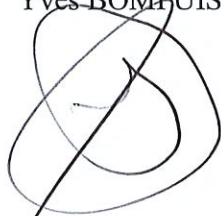
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait
lieu de fixer les taux d'imposition pour 2026.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas modifier les taux pour 2026 soit :
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,37 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70,94 %
 - taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,56 %
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la
présente.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMBUIIS



Le secrétaire de séance,
Frédéric TEYSSIER



AR Prefecture

043-214302275-20260311-2026_02_01-DE
Reçu le 25/03/2026